



Communauté de Communes
Cœur de Charente
10 Route de Paris
16 560 TOURRIERS
☎ 05 45 20 68 46

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU
PRESIDENT ET DES VICE-
PRESIDENTS SUITE AU
RENOUVELLEMENT MUNICIPAL
DES 15 MARS ET 28 JUIN 2020
SEANCE DU 16 JUILLET 2020

Nombre de conseillers communautaires en
exercice : 70
70 votants dont 1 pouvoir

L'an deux mille vingt

Le 16 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Mansle.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier – CAILLAUD Nadia – COMBAUD Alain
GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-
Anick – AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy
BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle
TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis
DUGOIS Dominique – LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle
LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU
Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann – LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT
Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie – CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne BONNET Franck –
CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent – VERGNAUD David – BOUCHET Eric LACROIX Aurélie –
BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle – SOURY Christine – DE LUSTRAC Jean-Marc – POTEL Maryse – LASBUGUES
Elisabeth - CAMY Bruno – ROUMAGNE Magalie – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella
MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques - JÉROME Géraldine.

Absents : 0

Pouvoir : MAHÉ Jacques donne pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**Présidence de l'assemblée :**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre CHAUSSEPIED, conseiller communautaire de LONNES et doyen d'âge de l'assemblée, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus présents installés dans leurs fonctions. Il a dénombré 69 conseillers communautaires présents dont 1 titulaire de 1 pouvoir et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur Renaud COMBAUD a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil communautaire.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT :

Monsieur Pierre CHAUSSEPIED a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L5211-2 et L 2122-7 et suivants, l'élection du Président a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue (deux tours de scrutin à la majorité absolue, 3^{ème} tour à la majorité relative, priorité au plus âgé en cas d'égalité).

Il a invité les candidats à se faire connaître et à présenter leurs motivations.

Constitution du bureau de vote :

Le conseil communautaire a désigné 4 assesseurs : Monsieur Alain BLANCHON (Coulonges), Monsieur Jimmy HENTRY (Mansle), Monsieur Gérard LIOT (Aussac-Vadalle), Monsieur Pierre-Hermann MUGNIER (Nanclars).

Déroulement de chaque tour de scrutin :

Au vu du contexte sanitaire actuel (covid-19) chaque conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne qui a été déplacée devant chaque conseiller. Il a été constaté que chacun n'était porteur que d'un seul bulletin fourni par les assesseurs.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Monsieur Christian CROIZARD (Mansle) se déclare candidat à la Présidence.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	1
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	2
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	67
Majorité absolue :	34

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
CROIZARD Christian	64 Voix
DANEDE Laurent	1 Voix
FOURÉ Brigitte	1 Voix
BONNET Franck	1 Voix

Proclamation de l'élection du Président :

Monsieur Christian CROIZARD est proclamé Président et est immédiatement installé.
Le nouveau Président prend la Présidence de la séance.

DESIGNATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :

Pour rappel, l'article L5211-10 du CGCT publié au JO du 27 janvier 2014, prévoit que « Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Pour les métropoles, le nombre de vice-présidents est fixé à vingt.

Toutefois, si l'application de la règle définie à l'alinéa précédent conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt. Dans ce cas, les deuxième et troisième alinéas de l'article L. 5211-12 sont applicables.

Ainsi, le nombre de Vice-Présidents ne peut être supérieur à 15.

L'assemblée décide de procéder au vote permettant de fixer le nombre de Vice-Présidents.

Le conseil communautaire a fixé à **9** le nombre de Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

Sous la présidence de Monsieur Christian CROIZARD élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Président(e)s. Il a été rappelé que les Vice-Président(e)s sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Le Président propose de procéder à l'élection du **1^{er} Vice-Président(e)**.

Monsieur Laurent DANEDE (Tourriers) se déclare candidat au poste de 1^{er} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	0
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	3
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	67
Majorité absolue :	34

Nom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
DANEDE Laurent	63 voix
COMBAUD Renaud	1 voix
BONNET Franck	1 voix
VIGNET Aurélie	1 voix
LIOT Gérard	1 voix

Proclamation de l'élection du 1^{er} Vice-Président :

Monsieur Laurent DANEDE est proclamé 1^{er} Vice-Président et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du **2^{ème} Vice-Président(e)**.

Monsieur Franck BONNET (Saint-Fraigne) se déclare candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	3
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	14
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	53
Majorité absolue :	27

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
BONNET Franck	48 voix
BOIZUMAUULT Sylvie	1 voix
GIROUX-MALLOT Françoise	1 voix
LIOT Gérard	1 voix
HENTRY Jimmy	1 voix
CRINE Jean-Jacques	1 voix

Proclamation de l'élection du 2^{ème} Vice-Président :

Monsieur Franck BONNET est proclamé **2^{ème} Vice-Président** et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du **3^{ème} Vice-Président(e)**.

Monsieur Philippe BOIREAUD (Fontclaireau) se déclare candidat au poste de **3^{ème} Vice-Président**.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	1
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	3
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	66
Majorité absolue :	34

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
BOIREAUD Philippe	63 voix
CRINE Jean-Jacques	1 voix
SOURY Christine	1 voix
FLAUD Yves	1 voix

Proclamation de l'élection du 3^{ème} Vice-Président :

Monsieur Philippe BOIREAUD est proclamé **3^{ème} Vice-Président** et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du 4^{ème} Vice-Président(e).

Monsieur Jean-Marc DE LUSTRAC (Vars) se déclare candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	0
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	6
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	64
Majorité absolue :	33

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
DE LUSTRAC Jean-Marc	60 voix
JEROME Géraldine	1 voix
CHAUSSEPIED Pierre	1 voix
DURAND Jean-Louis	1 voix
HENTRY Jimmy	1 voix

Proclamation de l'élection du 4^{ème} Vice-Président :

Monsieur Jean-Marc DE LUSTRAC est proclamé 4^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du 5^{ème} Vice-Président(e).

Monsieur Renaud COMBAUD (Aigre) se déclare candidat au poste de 5^{ème} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	6
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	15
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	49
Majorité absolue :	25

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
COMBAUD Renaud	44 Voix
CRINE Jean-Jacques	1 Voix
GUYON Jean-Guy	1 Voix
CAILLAUD Nadia	2 Voix
FOURÉ Brigitte	1 Voix

Proclamation de l'élection du 5^{ème} Vice-Président :

Monsieur Renaud COMBAUD est proclamé 5^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du 6^{ème} Vice-Président(e).

Madame Christine SOURY (Valence) se déclare candidate au poste de 6^{ème} Vice-Présidente.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	1
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	7
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	62
Majorité absolue :	32

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
SOURY Christine	58 voix
BERTRAND Didier	1 voix
MAGNANT Jocelyne	1 voix
MUGNIER Pierre-Hermann	1 voix
CECCHIN Catherine	1 voix

Proclamation de l'élection de la 6^{ème} Vice-Présidente :

Madame Christine SOURY est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente et est immédiatement installée.

Le Président procède à l'élection du 7^{ème} Vice-Président(e).

Monsieur Raymond SEVRIT (Villejoubert) se déclare candidat au poste de 7^{ème} Vice-Président.

Madame Nadia CAILLAUD (Aigre) se déclare candidate au poste de 7^{ème} Vice-Présidente.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	0
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	2
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	68
Majorité absolue :	35

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
CAILLAUD Nadia	34 voix
SEVRIT Raymond	34 voix

Résultats du 2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	2
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	1
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	67
Majorité absolue :	34

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
CAILLAUD Nadia	35 voix
SEVRIT Raymond	32 voix

Proclamation de l'élection de la 7^{ème} Vice-Présidente :

Madame Nadia CAILLAUD est proclamée 7^{ème} Vice-Présidente, au 2^{ème} tour et est immédiatement installée.

Monsieur Éric BOUCHET (Tusson) se déclare candidat au poste de 8^{ème} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	1
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	3
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	66
Majorité absolue :	34

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
BOUCHET Eric	57 voix
GIROUX-MALLOT Françoise	2 voix
CHABAUTY James	2 voix
CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella	1 voix
VIGNET Aurélie	1 voix
SEVRIT Raymond	1 voix
BONNET Franck	1 voix
LASBUGUES Elisabeth	1 voix

Proclamation de l'élection du 8^{ème} Vice-Président :

Monsieur Eric BOUCHET est proclamé **8^{ème} Vice-Président** et est immédiatement installé.

Le Président procède à l'élection du 9^{ème} Vice-Président(e).

Monsieur Didier CHAMPALOUX (Aunac-sur-Charente) se déclare candidat au poste de 9^{ème} Vice-Président.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (1) :	70
Nombre de suffrages déclarés « nuls » (2) :	0
Nombre de suffrages déclarés « blancs » (3) :	4
Nombre de suffrages exprimés (1) – (2) – (3) :	66
Majorité absolue :	34

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
CHAMPALOUX Didier	56 voix
SEVRIT Raymond	2 voix
CHABAUTY James	1 voix
FAURE Sigrid	1 voix
COMBAUD Renaud	1 voix
AGUESSEAU Norbert	2 voix
BOUCHET Eric	1 voix
BLANCHON Alain	1 voix
POTEL Maryse	1 voix

Proclamation de l'élection du 9^{ème} Vice-Président :

Monsieur Didier CHAMPALOUX est proclamé 9^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé.

CLOTURE DU PROCES VERBAL :

Le procès-verbal, dressé en 3 exemplaires et clos le 16 juillet 2020 à 21h35, a été signé par le Président, le doyen de l'assemblée, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président,

Christian CROIZARD

Le doyen,

Pierre CHAUSSEPIED

Les assesseurs,

Alain BLANCHON

Jimmy HENTRY

Gérard LIOT

Le secrétaire,

Renaud COMBAUD

Pierre-Hermann
MUGNIER